



En cette fin d'année, il est temps pour nous de faire le point de nos actions et de vous en faire part.

Périodiquement il est aussi bon de rappeler à tous, la nécessité de l'existence de l'A.S.E.P. et de son travail permanent pour la sauvegarde de notre Environnement. Association apolitique, l'A.S.E.P. constate que bien souvent, les diktats de l'administration, les ambitions électoralistes et l'intégrisme politique ne servent qu'à détruire un peu plus chaque jour, notre cadre de vie. Les quartiers du Quai de la Marne et de Polangis connaissent un afflux important de nouveaux habitants auxquels nous souhaitons la bienvenue et rappelons notre souhait le plus cher :

"Que l' on puisse continuer à vivre sereinement, tranquillement et en bonne intelligence dans nos quartiers !"

Pour y arriver, l'A.S.E.P. intervient au quotidien et ce depuis 1975, auprès de tous les acteurs de la vie publique, pour tenter de régler les problèmes auxquels sont confrontés les joinvillais et plus particulièrement ceux de nos quartiers.

Nos actions ont encore été cette année nombreuses et très variées, allant du domaine législatif (POS, PPRI, PDU, etc...) à celui du règlement de litiges de voisinage (permis de construire, nuisances, etc..)

Il y a tout d'abord celles qui aboutissent ou du moins avancent conformément à nos souhaits :

- ⌋ Le réhabilitation des parcelles laissées à l'abandon, l'ex « Piot-pneus » à l'angle des av G.Moquet et Oudinot et l'ex « Stallergènes » à l'angle du Quai et du Bd de Polangis, la démolition des bungalows provisoires de l'ex CGE à l'angle des av Foch et Gounod, la suppression des "ruines" dans le quartier du Quai de la Marne...
- ⌋ Le règlement de quelques litiges concernant des permis de construire accordés par la mairie et suffisamment contestables pour que voisins et A.S.E.P. déposent recours amiables ou contentieux à leur encontre ; l'A.S.E.P. n'ayant jamais été déboutée dans ces actions menées pour le respect de la législation.
- ⌋ L'enfouissement des réseaux EDF et la rénovation de l'éclairage public qui se poursuivent.
- ⌋ La mise en révision en Avril 2003 du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation), qui touche une grande partie de nos quartiers et l'île Fanac et dont nous espérons voir émerger une nouvelle mouture plus conforme à nos attentes.
- ⌋ Le remplacement de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) de 2000, ouvrant la porte à la surdensification et à la diminution de nos espaces verts, par la loi UH (Urbanisme et Habitat) du 23 juillet 2003 garantissant mieux l'équilibre de nos quartiers principalement pavillonnaires.
- ⌋ L'aménagement ludique d'une partie de la place Mozart dont le projet devrait être présenté à l'A.S.E.P. avant la fin 2003.

Il y a aussi celles qui stagnent :

- ⌋ Le plan global des circulation et du stationnement de nos quartiers. Régulièrement, l'**A.S.E.P.** demande que soient analysés les déplacements, seule manière pour réaliser des aménagements urbains cohérents, compatibles avec les flux de circulation. Suite à la dernière réunion Mairie/A.S.E.P., il paraîtrait (promis – juré par les élues responsables) que seraient bientôt communiqués à l'**A.S.E.P.** ,pour enclencher une concertation, un ou plusieurs avant-projets de plan global. Quant au quartier du Quai de la Marne, il semble toujours rester à la remorque des plans nogentais.
- ⌋ Le tronçon commun A4-A86. Ce dossier qui dépasse largement les prérogatives joinvillaise est au point mort depuis plusieurs années. La DUP (Déclaration d' Utilité Publique) de l'ouvrage en souterrain tombe ce mois-ci et devrait être prorogée jusqu' en 2008L'**A.S.E.P.** mettra tout en œuvre pour que des modes de financement soient trouvés afin de démarrer rapidement les travaux.
- ⌋ Les délaissés de l'autoroute. Conséquence de la stagnation des décisions sur le projet autoroutier A4-A86, les terrains inclus dans les emprises sont peu ou pas entretenus par leur propriétaire, la DDE, créant ainsi une zone de dépotoirs voire de squats préjudiciable aux riverains et à la zone économique des guinguettes. Les alentours ne sont pas mieux lotis avec les problèmes de stationnement et de signalisation défectueuse.
- ⌋ L'aménagement de la RN4. Elle est au centre de nombreuses réunions dans le cadre du PDU (Plan de Déplacements Urbains) et surtout de celui du passage des transports collectifs en site propre. Le projet d 'aménagement de cette avenue Gallieni n'avance pas beaucoup et ce malgré de nombreuses réunions de nombreux comités (axe, pôle, etc.). L'**A.S.E.P.** souhaite toujours la voir devenir un véritable « boulevard urbain » c' est-à-dire au service de la ville, permettant de relier Palissy à Polangis, recréant une vie plus harmonieuse et des conditions améliorées pour les commerces et le marché.
- ⌋ Le règlement des nuisances du Mc Donald av Gallieni, des garages Magneville et Polangis Automobiles av du Parc, de l'ex-Excellence Bd de Polangis. Malgré de nombreuses interventions et procédures, certaines de ces nuisances ou illégalités se poursuivent au détriment du voisinage et de la bonne renommée de la centaine d' autres activités installées dans nos deux quartiers.
- ⌋ L'aménagement de nos quais des bords de Marne qui contrairement à ceux des communes voisines font piètre figure. L'**A.S.E.P.** avait réalisé l'année dernière une enquête sur les souhaits des riverains en matière d'aménagement du quai de Polangis. Transmise à la Mairie, elle n'a été suivie d' aucune proposition !.... En raison, suivant les élues responsables, de l' absence de consensus sur la circulation dans cette voie. Il est vrai que le meilleur moyen de ne pas avoir de consensus est de ne pas se concerter avec les riverains intéressés sur un avant-projet précis fonctionnant dans un plan global. Là encore l'**A.S.E.P.** demande l'ouverture rapide d' une étude sur ce dernier et son incidence sur l' aménagement du quai.
- ⌋ Les réseaux d' assainissement avancent lentement quant à leur ~~ise~~ aux normes. Il est pourtant urgent d'intervenir sur ceux susceptibles de créer des inondations chez les riverains comme dans l'avenue Vauban par exemple. La mairie se retranche derrière son budget « limité » pour décaler d'années en années les travaux.
- ⌋ Que dire du plan vert de 1985 au point mort depuis des années et pour lequel le manque de volonté municipale pour le concrétiser nous semble rejeter sa réalisation... aux calendes grecques ?
- ⌋ Etc....

*Devant tous ces problèmes et menaces, comment agir pour qu'il fasse encore bon vivre dans nos quartiers ?
En s'unissant à l' **A.S.E.P.***

Pour cela, adhérez, ré adhérez, et faites adhérer vos proches.
FAITES-NOUS CONNAITRE VOS IDEES ET VOS SUGGESTIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....

∇ -----

**UNISSEZ- VOUS EN ADHÉRANT À L'ASEP ET
FAITES CONNAÎTRE NOTRE ACTION QUI EST VÔTRE**

Mme, Melle, M . :

Profession (facultatif) :

Adresse :

.....

Désire adhérer, réadhérer à l'A.S.E.P., ci-joint en règlement de ma cotisation un chèque bancaire ou C.C.P. libellé au nom de l' A.S.E.P.

La cotisation pour l'année en cours est fixée à : **Adhérent** 5 €uros - **Bienfaiteur** plus de 5 €uros
Elle doit être adressée au siège de l'Association à l'attention de Madame La Trésorière de l' A.S.E.P.

51, avenue du Parc - 94340 -JOINVILLE-LE-PONT.